

# Allocution

de monsieur **André Caillé**

président du Comité indépendant

devant l'assemblée annuelle des actionnaires

Centre Mont-Royal

Montréal, le 29 février 2008



*(Seul le texte prononcé fait foi)*

**Merci monsieur Vachon.**  
**Bonjour, mesdames, messieurs,**

Comme monsieur Vachon vient de le mentionner, le conseil d'administration de la Banque a créé un comité indépendant composé exclusivement d'administrateurs n'ayant aucun intérêt dans le papier commercial adossé à des actifs, le PCAA, pour s'occuper de ce dossier.

Ce comité, que je préside, a reçu le mandat d'analyser les faits entourant les problèmes de liquidité affectant le marché mondial du PCAA, d'en évaluer les conséquences pour la Banque et ses filiales et de recommander au conseil les mesures à prendre afin de préserver les intérêts de la Banque.

Le conseil croit opportun que je prenne la parole aujourd'hui, à titre de président du Comité indépendant, afin de préciser de quelle façon nos recommandations ont été faites et comment ces recommandations ont été entérinées par le conseil, puis appliquées.

L'affaîssement du marché hypothécaire à haut risque aux États-Unis a affecté les institutions financières à travers le monde. Cela a eu pour effet de créer une crise de confiance qui a touché le PCAA au Canada, même si une faible portion du PCAA canadien était liée au marché hypothécaire à haut risque aux États-Unis. La crise de confiance a eu pour effet de paralyser les transactions sur le PCAA non bancaire. La haute direction de la Banque a aussitôt alerté le Comité de vérification et le conseil d'administration.

Nous avons immédiatement décidé qu'il y avait lieu d'exclure du processus décisionnel tout membre du conseil détenant du PCAA soit directement, soit indirectement par l'entremise de fonds communs ou de caisses communes.

Le conseil a pris l'initiative de créer ce Comité indépendant pour analyser le dossier et recommander au conseil les décisions à prendre en toute impartialité, dans l'intérêt de la Banque et de ses diverses parties prenantes.

Le Comité indépendant et le conseil ont également décidé de recourir aux services de cabinets comptables et juridiques externes afin de bénéficier de conseils d'experts et de s'assurer d'un éclairage indépendant en matière de gouvernance.

Après avoir considéré ses options, la Banque en est arrivée rapidement à la conclusion que pour préserver ses clients particuliers des incertitudes liées au marché, il lui fallait acheter le PCAA qu'ils détenaient.

La Banque Nationale a donc pris la décision d'acheter à 100 % du coût d'achat plus les intérêts courus, tout le PCAA détenu par tous ses clients particuliers sans exceptions directement ou par l'entremise des fonds communs de placements publics et des caisses privées des filiales de la Banque.

En outre, la Banque Nationale a choisi de faire profiter de cet achat ses clients corporatifs, tant qu'ils en détenaient pour 2 millions de dollars ou moins acquis auprès de la Banque, de la Financière Banque Nationale ou de Courtage direct Banque Nationale.

La direction a procédé à l'examen de chacun des dossiers de nos clients corporatifs, un à un, et le Comité indépendant est satisfait de la façon dont les lignes directrices ont été appliquées.

Au total, c'est le papier commercial détenu par plus de 250 000 clients particuliers et commerciaux qui a été acheté, pour un montant total de 2,1 milliards de dollars. Comme il a été mentionné dans la circulaire d'informations, cinq membres du conseil d'administration et trois membres du Bureau de la présidence possédaient eux-mêmes du PCAA.

Après analyse, le Comité indépendant a décidé que les administrateurs et les dirigeants de la Banque possédant du PCAA devaient être admissibles aux mesures prises pour l'achat du PCAA détenu par des particuliers, comme tous les autres clients particuliers visés par l'opération.

Nous avons conclu qu'ils étaient eux aussi des clients particuliers qui avaient confié leurs économies à la Banque Nationale et qu'ils devraient être traités comme les autres clients particuliers afin de ne pas être pénalisés pour avoir fait affaires avec leur Banque.

Il est important de noter que le papier commercial que détenaient certains dirigeants de la Banque, dont Louis Vachon, était détenu de façon indirecte par l'entremise de fonds de marché monétaire.

La part de PCAA contenu dans ces fonds, comme celle de tous les fonds communs de placement de la Banque, a été achetée. En raison de la nature même des fonds communs de placement, qui sont des solutions d'épargne collective où les porteurs de parts sont traités également, il était impossible de traiter certains porteurs de parts différemment des autres.

La décision de la Banque d'acheter le PCAA détenu par ses clients particuliers a été accueillie favorablement par les commentateurs financiers et les médias.

Le conseil, sur recommandation du Comité indépendant, a aussi convenu avec chacun des membres du Bureau de la présidence de placer en fidéicommis une somme équivalente à la valeur de leur intérêt personnel dans le PCAA acheté.

Cette mesure permet au Comité indépendant et au conseil de pouvoir mener ce dossier en collaboration avec la haute direction jusqu'à son dénouement, sans apparence de conflit d'intérêts.

Le président et chef de la direction a soumis au Comité indépendant des propositions pour le traitement de ses avoirs en fidéicommis de sorte qu'ils soient alignés sur les investissements de nos clients commerciaux ou corporatifs qui n'ont pas été rachetés ou encore de nos actionnaires. Nous comprenons sa volonté, comme chef de la direction de la Banque, de se montrer solidaire avec les actionnaires et les clients corporatifs. C'est un geste que je veux saluer.

Mais le Comité a maintenu qu'il y avait lieu d'attendre le dénouement de ce dossier avant de prendre sa décision.

Ceci me donne l'occasion de rétablir des faits.

La Banque a commencé à être active dans le marché des PCAA en 1998. Jusqu'à son arrivée à la Financière Banque Nationale, en janvier 2005, M. Vachon était au service de la Trésorerie de la Banque et n'était pas lié au PCAA. Lorsque la crise a éclaté, il était président et chef de la direction depuis 73 jours. Heureusement, de par sa formation,

il s'agissait d'un domaine qu'il connaissait bien et pour lequel il était bien préparé à nous aider à gérer ce dossier.

Pour sa part le Comité que je dirigeais n'a pas cherché à trouver des coupables, mais des solutions. Mais moi, comme tous les membres du conseil, savons qui nous a aidé à trouver des solutions.

En fait, après une analyse en profondeur de la gestion du dossier du papier commercial dont l'introduction à la Banque remonte à 1998, conduite avec l'aide de nos conseillers externes à la recommandation de notre contentieux, le conseil d'administration a maintenu entièrement sa confiance envers les membres de la direction.

Cette opération d'envergure entreprise par la Banque a donc été complétée conformément à la réglementation bancaire et la réglementation en valeurs mobilières applicables.

En conclusion, la Banque a cherché à se doter d'une politique équilibrée. Elle a adopté des lignes directrices pour décider qui devait être inclus dans son opération d'achat et jusqu'à quelle limite. Puis, la direction a appliqué ces principes directeurs en examinant chacun des dossiers un à un.

Il nous est évidemment impossible de commenter publiquement les dossiers individuels de nos clients.

Il n'y a pas eu de traitement de faveur ou de passe droit pour quiconque.

Le Comité indépendant et votre conseil d'administration ont fait preuve de diligence afin d'apporter des solutions créatives au problème qui s'est soudainement manifesté, et ce d'une façon équilibré par rapport aux intérêts de notre entreprise, de ses actionnaires et de ses clients.

Je suis fier de continuer de contribuer au dénouement de ce dossier avec mes collègues du Comité indépendant et du conseil d'administration.

Je serai heureux de répondre à vos questions, si vous en avez, lors de la période de questions réservée aux actionnaires plus tard au cours de cette assemblée.

Je vous remercie, monsieur le président, et vous remercie, mesdames et messieurs, de votre attention. 🇫🇷